



Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS DE TENNIS DE TABLE

BETHUNE LE 12 OCTOBRE 2024

Réf : 212-RE-24-10-12-Compte Rendu-SD-GO

Etaient présents à cette Assemblée Générale Ordinaire :

- Gérald OLIVARES Président du Comité Départemental de Tennis de Table du Pas-de-Calais (CD62TT).
- Jean-Pierre CONDETTE Trésorier Général du CD62TT
- Sylviane DELION Secrétaire Générale du CD62TT.

AUTRES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS :

Dominique DELION – Nathalie LEBAS – ROSELYNE LAIGLE – Michaël ZAKRZEWSKI – Bernard CARON –

MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR EXCUSES :

Patrice WARNAULT – Julien DUEZ

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR ABSENTS :

Didier LHOMEL – Nicolas SERIEN – Romain DENISE – Jérémy HAU – Emmanuel MACXHON

CLUBS REPRESENTES : 20 clubs sur les 85 affiliés au 30 juin 2024.

ALLOUAGNE AL – AVION TT - BETHUNE-BEUVRY ASTT – BILLY MONTIGNY TT – BOIS BERNARD AL
- BOULOGNE SUR MER ABCP – BULLY LES MINES LP - BURBURE TT - CARVIN ATT - - DAINVILLE
ASTT - ESSARS TT - ETAPLES ASTT - HAINES-HULLUCH TT -
ISBERGUES TT - MARQUISE ASTT – MEURCHIN ESPOIR TT - NOYELLES GODAULT PPC - PONT DE
BRIQUES TT – SAILLY SUR LA LYS TT – VIOLAINES TT -

CLUB EXCUSE :

SAINTE CATHERINE LEZ ARRAS ASTT – CALAIS OTT

↳ OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- **Gérald OLIVARES, Président du CD62TT ouvre la séance à 10 h 10** en souhaitant la bienvenue aux Présidents de Clubs et aux Délégués présents, ainsi qu'à l'ensemble des Membres élus présents à cette Assemblée Générale Ordinaire.

- Sont cités les Membres élus du Comité Directeur excusés ainsi que M. Jean-Christophe MAILLARD, Commissaire Vérificateur.

↳ PRESENTATION DES BILANS FINANCIERS DE LA SAISON 2023-2024

Jean-Pierre CONDETTE, Trésorier Général du CD62TT fait lecture du Bilan Financier et Compte de Résultats pour l'exercice 2023/2024.

L'EXERCICE COMPTABLE

dégage une perte de **2.339,20€** contre une perte de 691,77€ pour l'exercice précédent.

LES RECETTES

Les subventions ont augmenté de **+1.843€** (soit +2.343€ → ANS, -500€ → Conseil Général), les autres recettes laissent apparaître une augmentation de **9.066,27€**

LES DEPENSES

La masse salariale (salaires, charges sociales et indemnités de déplacement) a augmenté de **8.625,67€**

Par suite des augmentations de salaires de nos 3 salariés (augmentation CCNS) d'autres augmentations sont à prendre en compte (hébergement et déplacement du Coordonnateur Technique Départemental) engendrées par la formation à l'INSEP pour un montant de plus de **4.000€**.

Une dotation pour provision d'indemnités de fin de carrière d'un montant de **1.053€**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 12 octobre 2024 dispose de 77 voix
sur les 272 voix des Clubs du Comité Départemental de Tennis de Table du Pas de Calais.

Les votes :

- du Bilan Financier,
- du Compte de résultat au 30 juin 2024
- de l'Affectation du résultat au 30 juin 2024
- du Budget Prévisionnel de la saison 2024/2025

sont effectués à main levée.

Est soumis au vote :

Le Bilan Financier de l'exercice 2023/2024

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 77

Le Bilan Financier de l'exercice 2023/2024 est adopté à l' UNANIMITE.

Est soumis au vote :

Le Compte de Résultat exercice 2023/2024

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 77

Le Compte de Résultat de l'exercice 2023/2024 est adopté à l' UNANIMITE.

↳ AFFECTATION DU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2023-2024

Le Trésorier Général propose à l'Assemblée d'affecter la perte de **2.339,20€** au Fonds Associatif
Cette affectation est soumise au vote des délégués de Clubs :

Est soumis au vote :

Affectation au Fonds Associatif de la perte de l'exercice 2023/2024

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 77

Affectation au Fonds Associatif de la perte de l'exercice 2023/2024 est adopté à l' UNANIMITE

↳ PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL DE LA SAISON 2024-2025

Le Trésorier Général propose le Budget Prévisionnel pour la saison 2024/2025 d'un montant de **195.625,00€** contre **141.465€** pour la saison dernière.

Cette augmentation prend en compte les dépenses supplémentaires occasionnée par l'embauche de 2 éducateurs (1 à temps complet et 1 à mi-temps)

Ces créations d'emplois ont pour objectifs :

- Développer le nombre de licenciés
- Apporter l'initiation au Tennis de Table vers de nouveaux publics

- Augmenter les créneaux horaires d'interventions des BE dans les Clubs
- Emmener les meilleurs Jeunes vers le Haut Niveau

Des demandes de subventions, pour ces 2 emplois, ont été effectuées.

Il a été octroyé, pour l'Agent de Développement, une subvention de **12.000€** par an pendant 3 ans.

Pour le 2^{ème} emploi à ½ temps une nouvelle demande a été déposée avec pour objectif l'obtention d'une subvention de **6.000€** par an pendant 4 ans.

Ce Budget prévisionnel est conforme aux objectifs fixés par la FFTT, il tient compte du niveau de subventions que nous pourrions obtenir.

Est soumis au vote :
Le Budget Prévisionnel 2024/2025
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 77

Le Budget Prévisionnel est adopté à l' UNANIMITE.

Jean-Pierre CONDETTE fait lecture du rapport de Jean-Christophe MAILLARD, Commissaire Vérificateur du CD62TT, sur les comptes 2023/2024 arrêtés au 30 juin 2024.

Le Trésorier Général remercie l'Assemblée de leur confiance et de toute leur attention.

↳ ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Au 12 septembre 2024, date de clôture des candidatures à l'élection complémentaire au Comité Directeur, aucune candidature n'a été déposée auprès du Président du CD62TT, ce point ne sera donc pas étudié.

↳ DIVERS :

Le Président rappelle l'importance du respect des dates buttoirs imposées pour toutes les inscriptions. Dès la clôture des inscriptions le responsable de l'épreuve a une lourde charge de travail, il doit prévoir entre autres la préparation en amont de la compétition, mais pour certaines compétitions et selon les effectifs inscrits, le nombre de salles nécessaires et leur capacité, pour le bon déroulement, l'encadrement indispensable, Juge-Arbitre, Arbitres et pour les clubs recevant, la logistique à mettre en place.

Le président évoque également la mise en place du Stage de Perfectionnement et suggère que les Clubs fassent des propositions d'idée à apporter à notre discipline sportive.

Il est rappelé également que le CD62TT a mis en place, cette année, le Championnat Jean DOUILLY. Il permet dans un premier temps, aux Jeunes débutants qui ne peuvent pratiquer en Championnat Jeune ou Adulte (soit parce que trop âgé soit parce que leur niveau ne peut leur permettre), et d'intégrer ces Championnats, mais également pour les Loisirs qui veulent s'affronter à d'autres Joueurs.

Les inscriptions se font pour la saison entière, elles ont été repoussées au **30 novembre 2024**.

10h45, le Président lève la séance et invite les Délégués à se diriger vers le Club-Housse pour prendre le verre de l'amitié

Sylviane DELION
Secrétaire Générale du CDTT62

Gérald OLIVARES
Président du CDTT62



NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET PRIVÉS



[RETOUR 6](#)